

	Page: 1
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 03.10.2018
	Date d'impression: 14.09.2022
	Numéro de la FDS: 000000274862
Valvoline™ BRAKE CLEANER Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887088	Version: 1.0

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée. - SDSGHS_FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Valvoline™ BRAKE CLEANER

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Nettoyant.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline Wieldrechtseweg 39 3316 BG Dordrecht Pays-Bas +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local SDS@valvoline.com	1.4 Numéro d'appel d'urgence 00-800-825-8654 / 001-859-202-3865, ou appeler le SAMU en composant le 01 40 05 48 48 Informations sur le produit +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local
--	---

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 2	H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Danger par aspiration, Catégorie 1	H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

	Page: 2
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 03.10.2018
	Date d'impression: 14.09.2022
	Numéro de la FDS: 000000274862
Valvoline™ BRAKE CLEANER Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887088	Version: 1.0

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
Prévention:	
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les brouillards.
P260	Ne pas respirer les vapeurs.
P260	Ne pas respirer les aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Intervention:	
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 03.10.2018

Date d'impression: 14.09.2022

Numéro de la FDS: 000000274862

Version: 1.0

Valvoline™ BRAKE CLEANER

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
plusieurs pays
887088

P333 + P313

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:
consulter un médecin.
Recueillir le produit répandu.

P391

Stockage:

P403 + P233

Stocker dans un endroit bien ventilé.
Maintenir le récipient fermé de manière
étanche.

Élimination:

P501

Éliminer le contenu / récipient
conformément aux réglementations
régionales.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, iso-alkanes, cyclènes, <5% nhexane

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Conseil supplémentaire

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2 Mélanges
Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, iso-alkanes, cyclènes, <5% nhexane	921-024-6 01-2119475514-35-xxxx	Flam. Liq.2; H225 Skin Irrit.2; H315 STOT SE3; H336 Asp. Tox.1; H304 Aquatic Chronic2; H411	>= 90,00 - <= 100,00

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

	Page: 4
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 03.10.2018
	Date d'impression: 14.09.2022
	Numéro de la FDS: 000000274862
Valvoline™ BRAKE CLEANER Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887088	Version: 1.0

4.1 Description des premiers secours

- | | |
|---------------------------------|--|
| Conseils généraux | : S'éloigner de la zone dangereuse.
Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas d'exposition ou en cas de malaise.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard.
Ne pas laisser la victime sans surveillance. |
| En cas d'inhalation | : Amener la victime à l'air libre.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Consulter un médecin après toute exposition importante. |
| En cas de contact avec la peau | : Retirer les vêtements souillés. Si des symptômes d'irritation se manifestent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé. |
| En cas de contact avec les yeux | : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| En cas d'ingestion | : Appeler un médecin.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | |
|-----------|---|
| Symptômes | : Aucun symptôme connu ou attendu. |
| Risques | : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer somnolence ou vertiges. |

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- | | |
|------------|--|
| Traitement | : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours. |
|------------|--|

	Page: 5
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 03.10.2018
	Date d'impression: 14.09.2022
	Numéro de la FDS: 000000274862
Valvoline™ BRAKE CLEANER Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887088	Version: 1.0

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Eau pulvérisée
Mousse
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne jamais utiliser un chalumeau soudeur ou coupeur sur un tonneau ou à proximité d'un tonneau (même vide) parce que le produit (même s'il ne s'agit que de résidus) peut s'enflammer de façon explosive.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Information supplémentaire : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

	Page: 6
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 03.10.2018
	Date d'impression: 14.09.2022
	Numéro de la FDS: 000000274862
Valvoline™ BRAKE CLEANER Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887088	Version: 1.0

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Enlever toute source d'ignition.
Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.
Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
Éviter la formation d'aérosols.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

	Page: 7
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 03.10.2018
	Date d'impression: 14.09.2022
	Numéro de la FDS: 000000274862
Valvoline™ BRAKE CLEANER Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887088	Version: 1.0

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
 Ne pas fumer.
 Le récipient vide est dangereux.
 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
 Équipement de protection individuel, voir section 8.
 Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
 Les récipients ne peuvent être ouverts que sous hotte d'extraction.

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Utiliser des outils anti-étincelles. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Défense de fumer.
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

	Page: 8
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 03.10.2018
	Date d'impression: 14.09.2022
	Numéro de la FDS: 000000274862
Valvoline™ BRAKE CLEANER Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887088	Version: 1.0

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Fournir mécanique suffisante (générale et / ou locale) de ventilation pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Porter selon besoins:
Vêtements étanches
Chaussures de sécurité
Vêtements résistant au feu
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Jeter les gants déchirés, perforés ou montrant des signes d'usure.

Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : de solvant

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Point de fusion/point de : -20 °C

	Page: 9
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 03.10.2018
	Date d'impression: 14.09.2022
	Numéro de la FDS: 000000274862
Valvoline™ BRAKE CLEANER Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887088	Version: 1.0

congélation

Point initial d'ébullition et
intervalle d'ébullition : 41 °C

Point d'éclair : -19 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité,
supérieure / Limite
d'inflammabilité supérieure : 7 % (v)

Limite d'explosivité, inférieure : 0,6 % (v)
/ Limite d'inflammabilité
inférieure

Pression de vapeur : 85 hPa (20 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 0,71 gcm3 (20 °C)

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : non miscible

Solubilité dans d'autres
solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-
octanol/eau : Donnée non disponible

Température d'inflammation : > 200 °C

Température de
décomposition : Donnée non disponible

Viscosité
Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

	Page: 10
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 03.10.2018
	Date d'impression: 14.09.2022
	Numéro de la FDS: 000000274862
Valvoline™ BRAKE CLEANER Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887088	Version: 1.0

9.2 Autres informations

Auto-inflammation : n'est pas auto-inflammable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation
Contact avec la peau
Contact avec les Yeux
L'ingestion

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, iso-alkanes, cyclènes, <5% nhexane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.840 mg/kg

Remarques: L'information fournie est basée sur les données

	Page: 11
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 03.10.2018
	Date d'impression: 14.09.2022
	Numéro de la FDS: 000000274862
Valvoline™ BRAKE CLEANER Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887088	Version: 1.0

de substances similaires.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 25,2 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.800 - 3.100 mg/kg
Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'absorption cutanée dans les classifications SGH.
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Produit:

Remarques: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

Composants:

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, iso-alkanes, cyclènes, <5% nhexane:

Résultat: Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

Composants:

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, iso-alkanes, cyclènes, <5% nhexane:

Résultat: Légère irritation passagère

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, iso-alkanes, cyclènes, <5% nhexane:

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1%
(Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

	Page: 12
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 03.10.2018
	Date d'impression: 14.09.2022
	Numéro de la FDS: 000000274862
Valvoline™ BRAKE CLEANER Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887088	Version: 1.0

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, iso-alkanes, cyclenes, <5% nhexane:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1%
(Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Composants:

Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, iso-alkanes, cyclenes, <5% nhexane:

Evaluation: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Composants:

Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, iso-alkanes, cyclenes, <5% nhexane:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les solvants risquent de dessécher la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, iso-alkanes, cyclenes, <5% nhexane

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 11,4 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique

	Page: 13
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 03.10.2018
	Date d'impression: 14.09.2022
	Numéro de la FDS: 000000274862
Valvoline™ BRAKE CLEANER Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887088	Version: 1.0

Substance d'essai: WAF
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia hyalina (Daphnie)): 3 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: WAF
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 10 - 30 mg/l
Point final: Inhibition de la croissance
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: WAF
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,17 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: WAF
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, iso-alkanes, cyclènes, <5% nhexane
Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Biodégradation: 98 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301F

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

		Page: 14
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 03.10.2018
		Date d'impression: 14.09.2022
		Numéro de la FDS: 000000274862
Valvoline™ BRAKE CLEANER Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887088		Version: 1.0

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADN : UN 3295
ADR : UN 3295
RID : UN 3295
IMDG : UN 3295
IATA : UN 3295

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.
()

ADR : HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.
()

RID : HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.

	Page: 15
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 03.10.2018
	Date d'impression: 14.09.2022
	Numéro de la FDS: 000000274862
Valvoline™ BRAKE CLEANER Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887088	Version: 1.0

IMDG :
() HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.
()
IATA : Hydrocarbons, liquid, n.o.s.
()

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : 3
ADR : 3
RID : 3
IMDG : 3
IATA : 3

14.4 Groupe d'emballage

ADN
Groupe d'emballage : II
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 33
Étiquettes : 3
ADR
Groupe d'emballage : II
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 33
Étiquettes : 3
Code de restriction en tunnels : (D/E)
RID
Groupe d'emballage : II
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 33
Étiquettes : 3
IMDG
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-D
IATA (Cargo)
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 364
Instruction d'emballage (LQ) : Y341

	Page: 16
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 03.10.2018
	Date d'impression: 14.09.2022
	Numéro de la FDS: 000000274862
Valvoline™ BRAKE CLEANER Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887088	Version: 1.0

Groupe d'emballage : II
Étiquettes : Flammable Liquid

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 353
Instruction d' emballage (LQ) : Y341
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : Flammable Liquid

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

RID

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environnement : oui

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environnement : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

	Page: 17
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 03.10.2018
	Date d'impression: 14.09.2022
	Numéro de la FDS: 000000274862
Valvoline™ BRAKE CLEANER Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887088	Version: 1.0

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 57). : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
P5c	LIQUIDES INFLAMMABLES	5.000 t	50.000 t
E2	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	200 t	500 t

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau).

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse.

Autres réglementations : Les jeunes de moins de 18 ans ne sont pas autorisés à travailler avec ce produit selon la directive européenne 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

		Page: 18
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 03.10.2018
		Date d'impression: 14.09.2022
		Numéro de la FDS: 000000274862
Valvoline™ BRAKE CLEANER Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887088		Version: 1.0

LIS	: Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont pas sur la liste canadienne DSL et ont des limites quantitatives annuelle
AICS	N'est pas en conformité avec l'inventaire
ENCS	N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	N'est pas en conformité avec l'inventaire
PICCS	N'est pas en conformité avec l'inventaire
IECSC	N'est pas en conformité avec l'inventaire
TCSI	N'est pas en conformité avec l'inventaire
TSCA	Pas dans l'inventaire TSCA

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information supplémentaire

Date de révision: 03.10.2018

Texte complet pour phrase H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Autres informations	: Les renseignements fournis dans ce document sont réputés précis mais rien ne garantit qu'ils proviennent de la société ou non. Il est recommandé aux destinataires de vérifier à l'avance si les renseignements sont actuels, valides et adéquats pour
---------------------	--

	Page: 19
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 03.10.2018
	Date d'impression: 14.09.2022
	Numéro de la FDS: 000000274862
Valvoline™ BRAKE CLEANER Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887088	Version: 1.0

leur situation personnelle. La présente fiche technique a été élaborée par le service de la sécurité et de la santé d'Valvoline (+31 (0)78 654 3500).

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité
Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés
La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)

CExx : Concentration Effective de xx

FG : Qualité alimentaire (Food Grade)

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)

H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)

IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).

IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l' « Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)

ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)

CIxx : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)

IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)

ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)

CMxx : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)

DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)

logPow : coefficient de partage octanol-eau

N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)

VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)

PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique

PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)

PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)

PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)

PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)

	Page: 20
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 03.10.2018
	Date d'impression: 14.09.2022
	Numéro de la FDS: 000000274862
Valvoline™ BRAKE CLEANER Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887088	Version: 1.0

P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)
STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)
STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)
VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)
MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)
vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)
WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

ABM : Classe de pollution des eaux pour les Pays-Bas
ADNR : Accord pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin
ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CLP : Classification, étiquetage et emballage (Classification, Labelling and Packaging)
CSA : Évaluation de la sécurité chimique (Chemical Safety Assessment)
CSR : Rapport de la sécurité chimique (Chemical Safety Report)
DNEL : Dose dérivée sans effet (Derived No Effect Level).
EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).
ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)
REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)
RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
Phrase R : Phrase de risque
Phrase S : Phrase de sécurité
WGK : Classe de pollution des eaux pour l'Allemagne